

APPEL A CANDIDATURE POUR LE POSTE D'ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES ACTIONNAIRES MINORITAIRES

1- Objet :

La société TUNISAIR se propose de réserver au sein de son Conseil d'administration un siège pour un administrateur représentant les actionnaires minoritaires.

A cet effet la société « TUNISAIR » informe ses actionnaires que la désignation de l'administrateur représentant les actionnaires minoritaires aura lieu par voie d'élection lors de son Assemblée Générale Ordinaire du 30 septembre 2013.

2- Conditions de participation :

Les candidats éligibles à ce poste doivent se conformer aux conditions suivantes:

- Ne pas être déjà représenté au sein du Conseil d'administration de TUNISAIR,
- Pour le candidat actionnaire, justifier d'une participation ne dépassant pas 0,5% du capital social pour les personnes physiques et morales de 5% du capital social.
- Etre titulaire d'au moins d'une maîtrise universitaire (BAC+4) ou d'un diplôme équivalent,
- Justifier d'une expérience minimale de 5ans en matière de management et gestion des affaires,
- Ne pas être placé sous une situation de conflit d'intérêt,
- Satisfaire aux conditions de l'article 193 du code des sociétés commerciales.

3- Conditions de vote :

- Ne sont concernés par le vote que les actionnaires détenteurs d'une participation ne dépassant pas 0,5% du capital social pour les personnes physiques et inférieure à 5% pour les personnes morales.

Chaque électeur ne peut être mandataire **de plus de deux mandats.**

4- Composition du dossier de candidature :

Les dossiers de candidature doivent être présentés comme suit:

- Une demande de candidature au nom du Président Directeur Général de TUNISAIR,
- Une copie de la carte d'identité nationale pour les personnes physiques ou une copie du registre de commerce pour les personnes morales,
- Un pouvoir dûment signé par la personne morale à représenter,
- Un CV détaillé accompagné d'une copie des diplômes et des justificatifs d'expérience en matière de management et gestion des affaires.
- Une fiche signalétique de candidature dûment remplie (annexe 1),
- Un engagement sur l'honneur de ne pas être sous l'interdiction énoncée par les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales (annexe 2),
- Pour le candidat actionnaire, une attestation récente du nombre d'actions TUNISAIR prouvant le seuil de sa participation le jour de dépôt du dossier de candidature. Cette attestation doit être délivrée par l'intermédiaire agréé administrateur chez lequel les titres sont inscrits en compte ou par l'intermédiaire agréé mandaté pour la tenue du registre des actionnaires de TUNISAIR : BNA CAPITAUX, avenue Tahar Haddad, complexe le banquier, les Berges du Lac 1053,

5- Date limite de dépôt des candidatures :

- Les candidatures doivent être présentées dans une enveloppe fermée libellée au nom de Monsieur le Président Directeur Général de TUNISAIR et portant la mention : « Ne pas ouvrir / Appel à candidature pour le poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires » et parvenir par voie postale sous pli fermé ou par rapide poste ou déposé directement au bureau d'ordre central de TUNISAIR siège social sis au : Avenue Mohamed BOUAZIZI Charguia II -2035-Aéroport Tunis Carthage et ce , au plus tard le

25 septembre 2013 à 17 heures (le cachet du bureau d'ordre de TUNISAIR fait foi). Toute offre parvenue après la date limite sera systématiquement rejetée.

- Une notification sera adressée aux candidats retenus par lettre recommandée.

FICHE SIGNALÉTIQUE DE CANDIDATURE

Nom et Prénom / Raison Sociale :

N° CIN / Registre de Commerce :

Profession / Activité :

Formation académique du candidat personne physique ou du représentant de la personne morale :

.....

Expérience en matière de management et gestion des affaires:

.....

.....

.....

Signature

ANNEXE 2

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné

Nom et Prénom / Raison Sociale :

N° CIN / Registre de Commerce :

Faisant élection de domicile au :

Candidat, par voie d'élection, au poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires au sein du Conseil d'Administration de la société « TUNISAIR»,

Déclare formellement sur l'honneur :

- ne pas me trouver en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales,
- que les informations fournies au niveau de la fiche signalétique (annexe1) et au niveau du curriculum vitae sont exactes.

Signature